

Nos lycéens font-ils plus de français que les écoliers d'autrefois ?

Dans [un article récent](#), l'historien de l'éducation Claude Lelièvre a tenté de montrer que le nombre d'heures de cours consacrées au français n'avait pas diminué à l'école primaire entre le début du XXe et le début du XXIe siècle, en tout cas en proportion. Il conclut sa réflexion ainsi :

In fine, la proportion du temps alloué spécifiquement à l'apprentissage du français est le même que dans les débuts de la troisième République, à savoir un bon tiers.

Il cherche ainsi à faire pièce [aux analyses "déclinistes" de l'association Sauvez les lettres](#), qui a fait école dans le discours du camp des "Républicains".

Baisse relative *et* dégringolade absolue

Mais les faits sont têtus.

1. M. Lelièvre ne compte pas les 5 h consacrées en 1882 aux "exercices d'écriture proprement dite" au cours élémentaire. On ne peut donc pas dire qu'entre 1882 et 1923, seul un tiers des 30 heures de cours par semaine servait à faire du français, sauf à avoir une conception restrictive de ce qu'est cette discipline, et à imaginer que ce type d'exercices a subitement disparu au cours du siècle. Logiquement, sur l'ensemble du cursus élémentaire de 1882, il faut plutôt compter 10 + 5 h / semaine au CE, et 10 h en CM, soit 12,5 h / semaine en moyenne, c'est-à-dire 41,6 % du temps hebdomadaire.

2. Surtout, le choix de s'en tenir strictement au rapport du nombre d'heures de français sur le nombre d'heures de cours total minimise la perte horaire en valeur absolue. Si la proportion passe d'un peu moins de 42 % de la semaine à un peu plus de 36 % entre 1882 et 2008, un élève de 1882 faisait du français 12h30 par semaine et un élève de 2008 seulement 8h45. La baisse est de 3h45, soit une baisse de 30 %.

Si la proportion du temps consacré au français est (très grossièrement) restée d'un tiers du temps hebdomadaire pendant le XXe siècle, ce fut aussi un peu moins d'un tiers de français en moins pendant la même période.

On peut tourner les choses comme on le veut, le constat formulé par Loys Bonod [dans son article fondamental](#) est indépassable :

Un élève sortant du collège aujourd'hui [i.e. avant les réformes de 2008] a bénéficié dans sa scolarité de moins d'heures de français qu'un élève sortant de l'école primaire avant la mise en place du collège unique (1908h contre 2016h).

Si l'on regarde les chiffres, on s'aperçoit qu'on peut opposer une période

relativement stable, entre 1882 et 1969, où les cours de français occupent entre 50 et 40 % de la semaine de cours, atteignant même la quantité de 14 heures en moyenne de 1923 à 1938. La diminution constatée en 1956 résulte d'une volonté d'inclure les "devoirs" dans le temps scolaire : on peut vraisemblablement supposer qu'une proportion non négligeable était consacrée au français.

La vraie rupture intervient avec la pédagogie de l'Éveil et le tiers-temps pédagogique. De 1969 à 2008, c'est la dégringolade : on passe d'un coup d'une moyenne de 12h45 (devoirs à l'école y-compris) à une moyenne de 10 heures. Puis les élèves perdent peu à peu un nombre d'heures impressionnant pour finir sous les 8 heures en 1995.

Les réformes Darcos, honnies par beaucoup, ont, à partir de 2008, relevé ce seuil à 2196 heures de français au total (10h en CP et CE1, 8h du CE2 au CM2). La tendance s'inverse et compense, partiellement, un demi-siècle d'hémorragie.

Ainsi, Claude Lelièvre nivelle toutes les aspérités de l'évolution qu'il décrit, laissant croire que l'effort consenti par le système scolaire pour faire faire du français aux élèves est resté constant.

L'allongement des études à la rescousse ?

Mais certains seront tentés de rappeler que la scolarisation s'est allongée depuis quelques décennies. Si la majorité des élèves poursuit sa scolarité au-delà de la troisième pendant trois ans de lycée, il serait absurde de comparer les situations d'un élève de fin de CM2 d'autrefois et d'un jeune bachelier général ou professionnel d'aujourd'hui. Il serait en revanche logique de considérer qu'un élève actuel a fait davantage de français que ces prédécesseurs.

Cet argument ne tient pas.

En effet, un lycéen de section ES et S a suivi, en fin de 1^{re}, 4 heures de français par semaine pendant deux fois 36 semaines, soit 288 heures. Un élève de Terminale L arrivera au compte de 432 heures, puisqu'il suit un cours de littérature de 2 heures par semaine pendant l'année du bac. Un lycéen en section technologique aura suivi 216 heures de français.

Le titulaire d'un bac professionnel aura suivi 380 heures d'un cours mêlant français, histoire, géographie et éducation civique. On ne peut strictement diviser par deux cette durée, sachant que les professeurs de lycée professionnel font aussi du français en faisant cours d'histoire-géographie-éducation civique. Mais il serait très exagéré de considérer que la totalité de ces heures a été consacrée au français. Comptons hardiment les trois quarts, soit 285 heures, afin de rejoindre les quantités d'un bac S ou ES.

Faisons les comptes :

– du CP aux bacs S et ES : 2196 + 288 = 2484 heures

- du CP au bac L : $2196 + 432 = 2628$ heures
- du CP au bac technologique : $2196 + 216 = 2412$ heures
- du CP au bac professionnel : $2196 + 285 = 2481$ heures

Même après la compensation horaire de 2008, le saut quantitatif n'est pas flagrant.

En 2018, un bachelier technologique aura fait 396 heures de plus qu'un CM2 d'autrefois, soit un peu moins de 2 années de la 6^e et de la 5^e de l'époque (les élèves faisant 6 heures par semaine, dont 3 en demi-groupe !). Les bacheliers S et ES (les plus nombreux au lycée général) ajouteront à leur régime à *l'ancienne* de 2016 heures un peu plus d'une 6^e et d'une 5^e d'antan. Quant aux L actuels (très peu nombreux), ils auront le privilège de faire une 6^e, une 5^e et une 4^e d'autrefois.

Rappelons que ce constat ne vaut que pour les élèves qui sont arrivés en 6^e en 2013. Auparavant, le régime était le même que depuis 1969. Il a fallu des réformes "traditionalistes" pour retourner la "baisse tendancielle des horaires" de français. Entre 1969 et 2008, pendant 39 ans, celle-ci fut effective.

Avant 2008, au point d'aboutissement de la perte d'heures entamée au mitan du demi-siècle précédent, un bachelier avait fait entre une 0,5 et 1,5 année de 6^e "ancienne formule" de plus que les 2016 heures de l'élève de CM2 d'autrefois.

Il reste à savoir si l'inflexion de 2008 était une réaction temporaire ou un véritable retournement de la courbe. On sait que ces instructions ont été très critiquées, notamment par les inspecteurs et les pédagogues du courant "moderniste". On sait aussi que le 5 février 2015 le président François Hollande a déclaré vouloir favoriser la "maîtrise du français dès la maternelle", ce parti-pris "fondamentaliste" (au sens du fameux "retour aux fondamentaux") n'étant certainement pas du goût des membres du CSP chargés de rédiger les nouveaux programmes dans une logique curriculaire et interdisciplinaire.

Il n'est pas du tout sûr que les horaires Darcos soient maintenus en l'état, ni à plus forte raison augmentés pour revenir au niveau d'avant 1969.

La massification ne change rien.

Nos calculs seront d'autant plus troublants si l'on précise deux choses.

1. En 2009, seuls 84 % des 15-19 ans sont scolarisés. Le nombre d'heures de français suivies par les lycéens doit donc être pondéré par l'existence de 16 % d'adolescents et de jeunes gens qui n'en font plus depuis la troisième.

2. Dans la période qui court de 1882 à 1969, les élèves ne s'arrêtaient pas tous en CM2.

Le nombre des élèves qui continuaient leurs études, en cours supérieur puis en EPS (École Primaire Supérieure), en Cours complémentaire quand les EPS furent abolies, puis

en 6^e, s'est accru très spectaculairement après la deuxième guerre mondiale. Entre 1945 et les années 60, on passe d'environ 20 % d'élèves en post-élémentaire à près de 50 %, et cela avant la prolongation des études à 16 ans en 1959.

En 1956, 40,4 % des élèves poursuivaient leurs études en 6^e ou en cours complémentaire. Et ils avaient encore un peu moins de 13 heures de français par semaine en moyenne. En 1962, c'est 55 % des élèves qui étaient dans ce cas, avec cette fois un peu plus de 11 heures en moyenne. C'est à ce moment que les deux courbes se sont croisées : celle de la démocratisation des études post-élémentaires et celle de la diminution des horaires de français.

Combien d'élèves d'alors ayant effectué un, deux, trois, quatre ans de cours de français supplémentaires, pour atteindre, par exemple, le Brevet élémentaire puis le BEPC ? Le décompte actuel des heures de français en fin de lycée n'a pas du tout à souffrir la comparaison, au contraire ! Et ne parlons pas de ces élèves qui restaient en Classe de Fin d'Étude primaire pour tenter de passer leur Certificat de Fin d'Étude avant 14 ans ! L'allongement global des études n'a donc pas du tout fait exploser la quantité de français enseignée aux élèves français.

Nous ne disposons pas de chiffres concernant la longueur des études post-élémentaires des élèves d'avant la loi Berthoin de 1959 et l'allongement de la scolarisation à 16 ans. Mais sachant qu'on entrant au CP à 6 ou 7 ans, il est logique qu'on allât, si l'on ne redoublait pas, jusqu'à l'équivalent de la 4^e, au minimum, voire en 3^e pour les plus jeunes d'une promotion. Et si l'on redoublait, on faisait toujours du français. **On peut donc supposer que seuls les bacheliers L de 2019, avec leurs 432 heures de cours au lycée, auront eu un nombre d'heures de français équivalent à un élève de 14 ans d'avant 1959.**

Bref, l'allongement de la durée des études n'a pas compensé la véritable hémorragie des heures consacrées au français en primaire et dans le premier cycle du secondaire.

Il faut le préciser, ces calculs ne ferment pas la porte aux débats qui entourent la comparaison du présent et du passé, puisqu'on n'a pas du tout posé la question des contenus et des méthodes. Mais on ne peut pas nier la diminution drastique des efforts du système scolaire pour donner aux élèves de primaire et de collège le temps d'apprendre à lire et à écrire.

Surtout, il me semble important de ne pas donner crédit au relativisme historique qui affirme que, bon an mal an, les élèves sont aussi bien lotis qu'autrefois en terme de quantité d'heures consacrées à l'apprentissage de leur propre langue.

Pourtant, le problème pourrait être posé de manière plus saine. Il n'y a pas lieu d'opposer le cours de français au reste, reste qui peut être tout aussi "fondamental" en primaire. Pensons au calcul, à la géométrie, aux sciences, mais aussi au chant, au dessin, aux travaux manuels et au sport !

Mais ces matières étaient-elles négligées dans les écoles d'autrefois ? N'y travaillait-on pas aussi le français en étudiant l'histoire, la géographie et tout le reste ? Et le cours de français n'était-il pas aussi l'occasion de parler de ce qu'on avait vu lors de la leçon de chose, de prolonger une réflexion sur un personnage historique ou sur un phénomène de la nature observé en classe ?

Il convient donc de se méfier de tout discours voulant consacrer tout le temps hebdomadaire aux "fondamentaux", oubliant que le français ne peut pas se travailler seul, sans lien avec les autres matières. Inversement, on ne peut pas ne pas remarquer les effets délétères de la réduction étourdissante des horaires de français depuis des décennies.

Une synthèse est à trouver. Encore faut-il ne pas fermer les yeux sur la vérité des évolutions historiques.

Pierre Jacolino
Professeur de français
Membre du GRIP